Décolonisation de l'espace public : un débat à recentrer

Thomas Vinçotte, *Monument aux pionniers belges au Congo*, 1921, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles. © CM, 2022

Le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) est un collectif citoyen, panafricain, décolonial, intergénérationnel et antiraciste regroupant des militant·e·s de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie, en lutte pour l'édification d'une société décoloniale et débarrassée du racisme, et particulièrement, du racisme anti-Noir·e·s.

CMCLD

Lors de sa création officielle en 2012, il est apparu de façon évidente que les mécanismes du racisme subi actuellement par les personnes noires et afro-descendantes ne pouvaient être compris sans d'abord sonder le passé colonial et la propagande coloniale qui ont construit et alimenté nombre des stéréotypes et de représentations ciblant les personnes d'ascendance africaine. Le CMCLD a donc été fondé autour des deux thématiques principales qui constituent son nom : la mémoire coloniale et la lutte contre les discriminations.

Qu'est-ce que la décolonisation ?

La propagande coloniale a été un outil puissant à l'époque coloniale afin de légitimer l'œuvre colonisatrice belge sur le continent africain. Lors de la proclamation des indépendances des pays africains, la logique aurait voulu que la propagande coloniale prenne fin et que sa déconstruction soit engagée par les États l'ayant instaurée. Pourtant, cette propagande circule encore de nos jours dans l'inconscient collectif et se retrouve notamment dans l'espace public belge.

Pour le CMCLD, la décolonisation est un processus généralisé et coordonné de déconstruction de la propagande coloniale, des mentalités, des pratiques, des institutions, des savoirs et par ricochet, des relations interpersonnelles, aboutissant à une société débarrassée du racisme, du racisme anti-Noir·e·s, des stéréotypes et des préjugés menant aux discriminations. Ainsi, l'espace public constitue un des vecteurs par lequel peut s'opérer la décolonisation, en le questionnant et en y revendiquant certains messages.

Sans cette ligne directrice, nous nous retrouvons inévitablement dans la même situation que celle des États anciennement colonisés à savoir, des coquilles vides. Pour ce faire, l'histoire coloniale de notre pays doit être vulgarisée et à la portée de chacun·e pour qu'elle puisse être analysée et déconstruite. Il est nécessaire de regarder notre histoire coloniale en face, sans tabou et sans détour, de sorte à la dépasser collectivement en établissant un nouveau modus operandi.

Pour le CMCLD, le déboulonnage n'est pas une fin ou un objectif en soi mais plutôt un outil de décolonisation.

Celui-ci se traduit tant de manière institutionnelle que sociétale. Dès lors, la mission ultime de la décolonisation n'est autre que de débarrasser la société belge – et toute société entachée par les maux que furent la colonisation, l'esclavage et toute autre forme de leurs mutations actuelles – de la déshumanisation de l'Homme par l'Homme. La décolonisation structurelle des esprits et des pratiques est révolutionnaire en ce qu'elle permet de rétablir des identités collectives humanistes, exemptes des complexes de supériorité et d'infériorité créés par la colonisation.

Le patrimoine colonial belge

L'espace public a vocation à être un espace commun censé faire corps. Cependant, loin d'être neutre, il est une véritable ode à l'œuvre de la colonisation, et une multitude d'éléments témoignent de la présence et de la continuité de la propagande coloniale dans notre société contemporaine.

Quels messages l'espace public envoie-t-il aux millions de Belges qui y circulent tous les jours, et plus particulièrement, aux personnes africaines et afro-descendantes ? Quelle conception de cet espace collectif entendons-nous promouvoir ?

Dans ce processus de réflexion, la question dite du « *déboulonnage* » de certains monuments de l'espace public peut parfois surgir. À ce sujet, il est important de préciser que pour le CMCLD, le « *déboulonnage* » n'est pas une fin ou un objectif en soi mais plutôt un outil de décolonisation[a]. Aux côtés d'autres outils de décolonisation comme la contextualisation, le « *déboulonnage* » doit être décidé en fonction de l'élément présent dans l'espace public et de son degré de violence symbolique.

a. Entendue comme transversale, institutionnelle et mentale — qui, elle, reste l'objectif premier.

Le sujet de notre analyse porte sur trois monuments sélectionnés à Bruxelles et en Flandre. Chaque élément colonial de l'espace public appelle à une étude et à une solution de décolonisation particulière. Nous démontrerons aussi que la pratique du « *déboulonnage* » n'est pas nouvelle et que les pouvoirs publics sont amenés à la pratiquer en fonction de leurs intérêts. Dans notre perspective, ce même « *déboulonnage* » devra répondre à des intérêts décoloniaux.

Le monument du Congo du Cinquantenaire à Bruxelles

Ce monument a été sculpté par Thomas Vinçotte, et inauguré en 1921 dans le parc du Cinquantenaire. Il y est installé entre les deux guerres, à une période où de nombreuses représentations en hommage à l'État indépendant du Congo sont installées dans l'espace public, afin de construire un récit permettant l'adhésion générale de la population belge au projet colonial.

Ce monument est un résumé assez explicite de la propagande coloniale et une allégorie du projet colonial : l'illustration des explorateurs, des missionnaires religieux et des soldats belges[b], le racisme des représentations des Congolais·es[c] et le paternalisme.

b. Ces trois groupes ayant mené ou mis en place l'invasion du Congo.

c. Cette représentation s'étend à toutes les personnes africaines en ce que la propagande coloniale a construit les clichés appliqués indifféremment à celles-ci.

Le monument dépeint les femmes africaines comme réceptrices de la colonisation. Elles amènent du bétail et leurs enfants aux missionnaires, laissant penser qu'elles sont en confiance et en accord avec le projet colonial, demandeuses de l'aide des colons belges. Ce don transmet l'idée que la colonie offrirait ses ressources humaines et matérielles à la métropole, alors que toutes les ressources matérielles y ont en fait été pillées et qu'un système découlant directement de l'esclavage a été imposé aux populations congolaises.

Remarquons également que la femme congolaise est dénudée à côté d'une femme blanche vêtue. Ceci soulève la question de la surreprésentation dans l'espace public de femmes africaines dénudées[d] : sexualisées dans l'imaginaire colonial, les femmes africaines sont perçues comme sans pudeur, et invitant à la sexualité. Cet imaginaire colonial sexiste et raciste perdure encore de nos jours, au vu de la persistance de clichés sur les femmes noires, notamment celui de leur prétendue sexualité débridée, sauvage et bestiale.

d. En attestent notamment le monument du Général Thys (Parc du Cinquantenaire), le monument du souvenir du passé colonial (Hôtel de ville de Charleroi), ou encore la plaque commémorative du Lieutenant Druart (Hôtel de ville de Quaregnon).

Cette fétichisation et cette exotisation du corps appelle à une domination qui se veut plus générale : le pays tout entier, la colonie, incapable de se gérer et d'être géré par ses propres occupant·e·s, doit être soumis, contrôlé, gouverné et possédé par les colons.

Le monument représente aussi un homme congolais se prélassant au bord du fleuve Congo, symbole du stéréotype encore présent de nos jours de la paresse des hommes africains, et laissant imaginer qu'il a abandonné la mission de défendre sa famille, sa communauté et son territoire[1e]. Cette vision paternaliste et réductrice de la capacité des Congolais·es à être souverain·e·s sur leur propre territoire nie les mouvements de résistance des Congolais·es face à la colonisation.

e. La paresse des populations africaines est d'ailleurs un stéréotype toujours présent dans nos sociétés.

Enfin, remarquons qu'une partie du monument a tout simplement été « *déboulonnée* » par les autorités de la Ville. En 1921, la phrase « le soldat belge anéantit l'Arabe esclavagiste » y est gravée dans son entièreté[f]. En 1989, après que la Grande Mosquée fut installée dans le parc, derrière ce monument, l'imam et les ambassadeurs de Jordanie et d'Arabie Saoudite de l'époque ont demandé à la Ville de Bruxelles de retirer cette inscription[2]. Les autorités politiques ont accepté leur demande, et les mentions « arabe » et « arabische » furent effacées. Plusieurs fois depuis, les associations coloniales belges et différents nationalistes séparatistes reviennent y inscrire ces mots[3].

f. En néerlandais « De Belgische militaire heldenmoed / verdelgt den Araabschen slavendryver »

Pour le CMCLD, malgré la colonialité de ce monument, sa contextualisation est nécessaire, et peut servir d'outil d'éducation et de décolonisation de l'espace public et des pensées. Ce monument à lui seul renferme tellement d'éléments représentatifs du système de la pensée coloniale qu'il peut servir de support ou de point de départ pour leur déconstruction.

Chaque élément colonial de l'espace public appelle à une étude et à une solution de décolonisation particulière.

La statue du Nég'Marron à Bruxelles

À proximité de l'arrêt Legrand de la STIB, sur le terre-plein de l'avenue Louise, une statue en marbre de Carrare interpelle inévitablement les passant·es. Il s'agit de l'œuvre de Louis Samain, inaugurée par la Ville en 1895, dénommée « Esclave repris par des chiens »[g]. Un plâtre de cette statue trône dans une niche à côté de la sortie principale du Palais de Justice de Bruxelles.

g. Le titre n'apparaît pas sur la statue sur ordre du bourgmestre de l'époque.

La violence de la scène représentée se remarque inévitablement. Elle représenterait une scène du roman *La Case de l'oncle Tom* de 1851[4], où Scipion, un esclave qui s'enfuyait continuellement, a été pourchassé par un homme blanc et des chiens, qui s'est ensuite chargé d'utiliser tous les moyens à sa disposition (i.e. la violence) pour le soumettre définitivement. Un enfant est également dans les bras de la statue de l'homme africain, il n'est toutefois pas mentionné dans le roman.

En tout temps, cette sculpture interroge, mais particulièrement, lorsqu'elle est conservée dans l'espace public à une époque où les peuples ont eu suffisamment de recul et de temps pour questionner leur histoire, leurs principes et leurs valeurs.

Y a-t-il en 2022 un argument valable pour le maintien de cette statue dans l'espace public ? Quel est le message que cette statue transmet à la population dans son entièreté, particulièrement dans une capitale comme Bruxelles ?

Pour le CMCLD, en raison de la violence extrême que la statue représente, celle-ci doit être retirée sans condition de l'espace public, et remplacée par une représentation plus appropriée du crime contre l'humanité que fut l'esclavage. En effet, La Case de l'oncle Tom est un roman aujourd'hui dépassé[5] qui, bien que se voulant dénonciateur à son époque, véhicule lui-même des stéréotypes racistes sur les personnes noires. Ensuite, la représentation de la violence s'exerçant sur les corps de personnes noires (devenue monnaie courante) accentuent le processus déshumanisation (et sa banalisation) au lieu de l'arrêter.

Louis Samain, *Nègres marrons surpris par des chiens*, 1894, Avenue Louise, Bruxelles.





Jean-Marie Hérain, *Constant de Deken*, bronze, 1904, Wilrijk.

La statue du Père de Deken à Wilrijk

Constant Pierre-Joseph de Deken[6] était un homme d'Église[h], engagé dans la Congrégation des missionnaires scheutistes, qui affichait l'ambition de s'installer sur les continents africain, asiatique et américain afin d'y « propager le message de l'Église »[7].

Dans le cadre du projet colonial, les missionnaires ont participé à l'étude des populations locales et des territoires colonisés[i8]. Sous l'État Indépendant du Congo, mais aussi sous le Congo belge, leur rôle[j] est capital dans l'implantation et le développement du projet colonial pour favoriser l'adhésion des populations congolaises à travers l'instruction des enfants dans les « colonies scolaires de l'État »[k9]. En échange, les missions catholiques bénéficient d'avantages non négligeables, tels que l'octroi de terres cultivables[10].

L'Église devient dès lors un véritable appareil idéologique au sein de l'État colonial[l11], et les missions catholiques dispensent un programme destiné à maintenir les populations congolaises dans la dépendance du modèle établi, en leur octroyant un minimum de connaissances scientifiques[m12]. Les objectifs des cursus étaient de développer plutôt les aptitudes pratiques et le goût du travail manuel[13]. L'enseignement s'est longtemps limité à des niveaux inférieurs et se faisait majoritairement en langue locale. L'apprentissage du français était facultatif voire inenvisageable dans certaines régions du Congo jusqu'en 1950[14].

Présenté comme un « apport positif de la colonisation », l'enseignement catholique a été, en réalité, un puissant vecteur d'aliénation et de division sociale[15]. L'enseignement colonial témoigne en fait d'une ségrégation culturelle et intellectuelle dont les motivations paternalistes se fondent sur l'infantilisation des populations locales. En effet, le premier centre universitaire ne date que de 1947, à Kisantu et en 1960, seul 0,1 % de la population congolaise avait suivi un enseignement supérieur[n].

Ainsi, Constant de Deken voit son rôle de missionnaire au Congo glorifié par deux statues dans sa province d'origine, celle-ci à Wilrijk et une à Anvers, ainsi que par le nom d'une rue à Etterbeek.

Le Collectif se joint aux voix qui se sont déjà élevées en Belgique pour le retrait pur et simple de cette statue. D'une part, le rôle du père de Deken au Congo n'était pas dans l'intérêt des populations locales et d'autre part, la statue le représente avec un genou sur le dos d'une personne congolaise, image dont le symbolisme dans l'actualité récente parle beaucoup.

h. Né dans la province d'Anvers en 1852, il s'engage en 1877 dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (CICM), une congrégation de missionnaires scheutistes. Après sollicitation de Léopold II, la Congrégation CICM envoie le père de Deken en mission au Congo en juin 1892. Il y décède quatre ans plus tard, en 1896, à Boma.

i. Dans les domaines des sciences sociales, de l'anthropologie, de la psychologie, de la linguistique, de la géographie, de la démographie et de l'ethnographie.

j. De même que pour les missionnaires protestants, etc.

k. Statut des écoles coloniales gérées par l'Église catholique. Une convention à cet effet est d'abord conclue entre l'Église et Léopold II en 1906, l'État belge poursuit ce projet à partir de 1908. L'Église catholique gardera la mainmise sur l'enseignement colonial jusqu'à la fin de la colonisation, malgré plusieurs plans et réformes impliquant des laïcs à partir de 1920.

l. De plus, un grand nombre de hauts fonctionnaires coloniaux et la majorité des ministres des Colonies sont affiliés au parti catholique.

m. Le programme reposait notamment sur la religion et la morale, toutes deux étant des matières considérées à l'époque comme garantes de l'ordre colonial et, pour certains politiciens belges, croyants ou non, comme un moyen d'endormir la population autochtone et la rendre docile.

n. Dans le film-documentaire *Un rêve d'indépendance*, la cinéaste Monique Phoba raconte la limitation de son père en tant qu'« assistant médical », dans le seul but d'éviter qu'il ne soit un médecin accompli.

Conclusion

La décolonisation de l'espace public n'est pas une simple histoire de « *déboulonner* » ou non des statues, car présentée ainsi, la problématique principale du racisme structurel est complètement invisibilisée. La décision de glorifier le passé colonial dans notre espace public est un pan de l'histoire de la Belgique en tant que tel, qui viendrait à disparaître de la mémoire collective si tout élément empreint de colonialité devait systématiquement être retiré de l'espace public. Or, il est essentiel d'analyser et de savoir pourquoi, à une certaine époque, les pouvoirs publics ont jugé utile de rendre cet hommage, dans notre espace public, au système colonial et aux personnes qui y ont participé.

Dans le même temps, tous ces éléments ne peuvent rester dans notre espace public sans faire l'objet d'un questionnement profond qui, par ricochet, interroge notre société et les rapports de domination qui s'y opèrent. En effet, la propagande coloniale a généré le racisme structurel et les stéréotypes à l'encontre des personnes africaines et afro-descendantes qui se perpétuent aujourd'hui[n]. L'espace public devient alors un outil capital et accessible à la société dans son entièreté pour entamer un processus global de décolonisation et de déconstruction des pensées et des attitudes racistes et néocoloniales, tel qu'il aurait dû être opéré lors des indépendances des pays africains. ■

n. Elle n'a par ailleurs pas seulement visé ni impacté le monde occidental, mais également les Africain·e·s elleux-mêmes, et il sera aussi important d'extirper des consciences, des institutions et des pratiques africaines les stigmates de cette propagande.

Références

1 L., JEURISSEN, « Colonisation au masculin et mise au corps de la féminité noire », Séminaires FER-ULg 2002-2003 CYCLE FEMME et CORPS, 8 mai 2003, p. 3.

2 L., CATHERINE, *Promenade au Congo*, Éditions Aden, Bruxelles, 2010, pp. 76 et 77.

3 Disclaimer : source coloniale : Vidéo Youtube, Dries Van Langenhove restores Congo monument dedicated to 1894 war against Arab Slavers.

4 H., BEECHER STOWE, *La case de l'oncle Tom*, V. Mangin, Nantes, 1852, pp. 306 et 307.

5 « Nègres marrons surpris par des chiens » : une œuvre jugée raciste au bout de l'avenue Louise. https://www.rtbf.be/article/negres-marrons-surpris-par-des-chiens-une-oeuvre-jugee-raciste-au-bout-de-l-avenue-louise-10527309

6 Disclaimer : source coloniale, « Rue Père De Deken », sur le site Internet de ReflexCity, http://www.reflexcity.net/bruxelles/communes/etterbeek/rue-pere-de-deken, consulté le 20/10/2021.

7 « Répertoire des ordres et congrégations » sur le site Internet de Religieux, http://www.religieux.be/repertoire-des-ordres-et-congregations/religieux-de-belgique/item/scheutistes.

8 C. de Deken a lui-même écrit un ouvrage intitulé *Deux ans au Congo* qui s'avère traiter de toutes ces thématiques, publié pour la première fois en 1900 par l'éditeur anversois Clément Thibault et disponible sur le portail du Dépôt d'Objets Numérisés (Donum) de l'Université de Liège : http://hdl.handle.net/2268.1/2135, consulté le 20/10/2021.

9 M. Depaepe, « Sous le signe du paternalisme : les politiques éducatives au Congo belge, 1908-1960 », dans C. Heimberg, O. Loubes et B. Falaize (éd.), *L'école et la nation. Actes du séminaire scientifique international. Lyon, Barcelone, Paris, 2010*, Lyon, ENS Éditions, 2013, disponible sur le site Internet de OpenEdition – Books, http://books.openedition.org/enseditions/2415, consulté le 20/10/2021.

10 *Idem*. Voir également : « En ce qui concerne les services religieux, l'État a poursuivi sa politique de protection et de sympathie active à l'égard des œuvres des missions. Il lui a été ainsi donné de contribuer ces derniers temps à l'installation, sur ses territoires, des Pères Jésuites, des Trappistes et des Sœurs de Notre-Dame qui collaborent aujourd'hui, avec les missionnaires de la Congrégation de Scheut et les Sœurs de la Charité, à l'œuvre de propagande et d'instruction religieuse entreprise par les Belges au Congo. Plusieurs établissements ont été créés ces dernières années à Nouvelle-Anvers, à Borna, aux environs de Léopoldville et à Luluabourg où l'on recueille et élève les enfants libérés. », Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo. CONGO. [Congo Free State, 1885-1908.], disponible sur le site Internet de la Royale Academy for Overseas Sciences, https://www.kaowarsom.be/en/BOC_EIC_1895 consulté le 20/10/2021, p. 106.

11 Voir M. Depaepe, « Sous le signe du paternalisme », *op. cit.*

12 E. M'Bokolo et J. Truddaïu, *Notre Congo Onze Kongo La propagande coloniale belge dévoilée*, Coopération Education Culture, Bruxelles, 2018, p. 14.

13 Voir M. Depaepe, « Sous le signe du paternalisme », *op. cit*.

14 *Idem*. « Une partie des missionnaires appelées "indigénistes" étaient foncièrement contre toute assimilation des populations Congolaises à la civilisation occidentale car ils ne jugeaient pas la première équivalente à l'européenne. Les premières devant être subordonnées à l'action civilisatrice », p. 12.

15 Ministère des Colonies, 2e Direction Générale, *Recueil à l'usage des fonctionnaires et des agents du Service territorial au Congo belge*, Bruxelles, Weissenbruch, 5e éd., 1er août 1930, p. 11.